



**Objet : H/F - Poste Agent d'entretien espaces verts et patrimoine fédéral**

La Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique recrute un Agent d'entretien pour les espaces verts et l'ensemble du patrimoine fédéral, H/F.

Il sera chargé :

- D'assurer l'entretien des espaces verts et des bâtiments fédéraux.
- D'exécuter les travaux piscicoles sur les propriétés fédérales.
- De participer aux activités fédérales.

**Niveau de formation requis :**

- CAP/BEP/BAC PRO : Gestion des Milieux Aquatiques ou CAP/BEP/BAC PRO Gestion des Milieux Naturels et de la Faune ou expérience dans le domaine de l'entretien des espaces verts et du patrimoine.
- Permis B exigé, formation B96 (ou permis E) serait un plus.

**Qualités souhaitées :**

- Organisation, autonomie, capacités relationnelles et à travailler en équipe.
- Maîtrise technique de l'entretien des espaces verts.
- Curiosité et aptitudes aux travaux d'entretien et de maintenance divers.

**Lieux de travail :**

- Siège de la Fédération (Moulin Brûlé, 55120 Nixéville Blercourt)
- Déplacements sur les propriétés fédérales (Herméville en Woëvre - Ancemont) et tout secteur d'intervention lié aux activités fédérales.

**Condition particulière :**

- **Contrat à durée indéterminée** à temps complet sur la base de 35 heures hebdomadaires.

**Date d'embauche :**

- Janvier 2023

**Période d'essai :**

- 1 mois

**Rémunération :**

- Niveau II échelon 1 de la Convention Collective Nationale des SAPL (salaire brut de 1795 €).

**Contact :**

Envoyer CV et lettre de motivation pour le 04 décembre 2022 au plus tard à :

*F.D.P.P.M.A. 55*

*Hervé SALVÉ*

*Moulin Brûlé - 55120 Nixéville Blercourt*

*Tél. 03.29.86.15.70*

*[secretariat.peche55@gmail.com](mailto:secretariat.peche55@gmail.com)*

## Fiche de poste : Agent d'entretien espaces verts et patrimoine fédéral

<b>DESCRIPTION DU POSTE</b>	
<b>Définition</b>	L'agent effectue les tâches d'entretien des espaces verts et des bâtiments. Il réalise les activités piscicoles et participe aux activités fédérales.
<b>Activités et Tâches</b>	<p><b>TRAVAUX D'ENTRETIEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien et aménagement des espaces verts (tonte, taille, plantation, désherbage, entretien des massifs, préparation du terrain, travaux d'aménagement paysager, entretien des outils et engins (tondeuse, outillage, véhicules)...</li> <li>• Entretien des bâtiments et de la voirie               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exécution de travaux d'entretien et de maintenance : maçonnerie, plomberie, électricité (si habilitation), serrurerie, menuiserie, peinture...</li> <li>- Entretien de la voirie : Signalétique, réparation, déneigement...</li> </ul> </li> </ul> <p><b>ACTIVITÉ PISCICOLE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exécute les opérations techniques définies par la hiérarchie dans le cadre de la gestion des plans d'eau fédéraux : Entretien, surveillance, régulation des nuisibles, vidange, pêche d'étang...</li> <li>• Entretien et gestion du matériel (grilles, pompes...)</li> <li>• Transport de poissons (après formation)</li> <li>• Aménagement</li> <li>• Accueil du public</li> </ul> <p><b>PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS FÉDÉRALES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux pêches à l'électricité et au filet (sauvetages, études)</li> <li>• Transport de poissons (après formation)</li> <li>• Accueil du public</li> <li>• Participation aux manifestations fédérales (salons, foires...)</li> <li>• Participation aux opérations de garderie (après formation)</li> </ul>
<b>Compétences</b>	<p><b>COMPETENCES TECHNIQUES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir un sens aigu de l'observation et de la rigueur</li> <li>• Posséder des bases en informatique</li> <li>• Maîtriser les techniques de base d'interventions de différents métiers du bâtiment et des espaces verts</li> <li>• Savoir manipuler des équipements motorisés dans le strict respect des règles de sécurité</li> <li>• Etre capable de réaliser un croquis simple, un plan d'aménagement...</li> <li>• Réaliser un diagnostic par rapport à un dysfonctionnement ou un besoin particulier, et proposer une solution adaptée</li> <li>• Etre capable de s'adapter à des situations de travail, des matériels et des technologies différentes, et d'effectuer le choix des meilleures solutions techniques pour l'intervention</li> </ul> <p><b>COMPETENCES TRANSVERSES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir planifier et organiser ses interventions en tenant compte des priorités, du temps d'exécution, et des contraintes des utilisateurs. Savoir prendre en compte les urgences.</li> <li>• Etre capable de suivre des processus logiques et méthodologiques dans son activité, et de respecter des consignes orales ou écrites.</li> <li>• Etre endurant (port de charges) et capable de travailler dans différents environnements.</li> <li>• Comprendre et appliquer les consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels spécifiques.</li> <li>• Etre en capacité de communiquer fréquemment avec l'équipe fédérale.</li> <li>• Savoir rendre compte de son intervention, oralement ou par écrit.</li> </ul>

<b>Moyens mis à disposition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel, outillage et petit matériel d'entretien liés à sa ou ses spécialités</li> <li>• Plans des locaux et des aménagements techniques</li> <li>• Matériaux et matières d'œuvre nécessaires aux interventions</li> <li>• Produits d'entretien</li> <li>• Véhicules de service</li> <li>• Equipement de sécurité (casque, gants, lunettes de protection, gilets, téléphone...)</li> </ul>
<b>Appui à la mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Positionnement hiérarchique</b> Président, Directeur, responsables des commissions concernées</li> <li>• <b>Relations fonctionnelles</b> Relations directes avec les usagers et intervenants (internes ou externes à la structure) Relations constantes avec le donneur d'ordre</li> <li>• <b>Niveau d'intégration dans une équipe</b> Peut travailler seul ou être intégré au sein d'une équipe</li> </ul>
<b>Autonomie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Large autonomie dans l'organisation du travail et dans l'autocontrôle du travail effectué</li> <li>• Prise d'initiative en cas d'intervention urgente</li> <li>• Missions définies et évaluées par la hiérarchie</li> </ul>
<b>Responsabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est garant de la bonne réalisation des travaux dans sa ou ses spécialités, en conformité avec les consignes reçues et la planification prévue.</li> <li>• Doit s'assurer de la conformité des opérations effectuées par rapport aux normes de sécurité en vigueur et à l'usage prévu.</li> <li>• Doit rendre compte quotidiennement de ses activités, et alerter éventuellement sur les difficultés rencontrées.</li> </ul>
<b>Territoire d'exercice</b>	Siège, propriétés de la Fédération (étangs...) et les secteurs d'intervention liés à l'activité fédérale